

- MAYOTTE - LEGISLATIVES 2017 -

CIRCONSCRIPTION NORD N°1

CANDIDATE : **CHRISTINE RAHARIJAONA** - SUPPLEANT : **NICOLAS BERGOUGNOUX**

CIRCONSCRIPTION NORD N°2

CANDIDAT : **ADRIEN THEILLEUX** - SUPPLEANTE : **FATIMA SAINDOU**

ARGUMENTAIRE ET EXPLICATION DU PROGRAMME L'AVENIR EN COMMUN APPLIQUÉ À MAYOTTE

Les outre-mer sont la chance de la France.

Au lieu de se développer de manière endogène, ils sont maintenus dans la dépendance d'un système inégalitaire d'économie de comptoir et de pauvreté de masse.

Nous pensons qu'ils peuvent être les pointes avancées de la planification écologique et du progrès humain.

La République doit vivre partout et pour tous! Faire vivre la République, l'égalité, le métissage et le droit du sol contre le racisme et l'ethnisme sont les valeurs des insoumis.

Avec une majorité de parlementaires insoumis à l'assemblée nationale, les outre-mers seront les pionniers du progrès **écologique** et **social**.

CANDIDATURE :

Pourquoi une candidature Insoumise pour les élections législatives?

Objectif : avoir une majorité Insoumise à l'assemblée nationale et porter les lois pour la mise en place du programme l'Avenir en commun, (7 thématiques, 355 mesures, 40 livrets)

Ce programme a rassemblé 7 Millions d'électeurs avec 84% de vote d'adhésion.

Sur ce résultat, nous serons présents dans 451 circonscriptions au 2ème tour. Il faut 289 députés pour gouverner.

Il est possible de faire barrage aux politiques libérales et pro-financières de MACRON. Nous sommes la seule force crédible capable de renverser la table par une politique humaniste, écologique, et de progrès social

Les résultats des DOM laissent entrevoir une majorité de députés Insoumis outre-mer.

Mayotte doit rejoindre cette dynamique pour avoir une force supplémentaire au parlement

NOS PROPOSITIONS POUR MAYOTTE :

Application du programme L'AVENIR EN COMMUN

1/ POUR UNE FRANCE UNE ET INDIVISIBLE :

La France est une et indivisible et nous demandons l'application de lois françaises sur Mayotte. Nous n'appliquerons pas celles qui auront pour conséquence une aggravation des inégalités et respecterons celles relatives aux spécificités culturelles de Mayotte.

Pour les mêmes lois qu'en Métropole, comme par exemple :

- Les 35h à 1326€ nets.
- 2 jours de repos/semaine.
- La reconnaissance de la pénibilité du travail et des conditions climatiques.
- L'alignement de la dotation jeune enfant pour les parents ou PAJE pour Prestation d'Accueil du Jeune Enfant.
- L'alignement des minimas sociaux : SMIC, RSA, CAF, Min. Retraite, APL, ...
- Augmentation du nombre de fonctionnaire pour les services publics (police, santé, justice, ...) et les structures d'accueils (handicap, vieillesse, enfance) comme le prévoit la loi.

Pour abroger certaines exceptions spécifiques qui profitent à la délinquance des cols blancs, qui s'accaparent toutes les richesses par des exceptions qui coûtent cher à la France et rapportent peu à la population mahoraise (problématique commune à tous les outre-mer). Notamment en supprimant les exemptions fiscales bénéficiant aux ultra-riches pour les investissements outre-mer (notamment sur l'ISF).

Cependant, la spécificité culturelle de Mayotte doit être préservée par des aménagements particuliers tel que le jour férié pour la fête de l'Aïd.

Pour des moyens humains et matériels en accord avec les besoins

L'État alloue un budget par habitant deux fois moindre à Mayotte, comparé à la moyenne nationale. C'est à dire, qu'il devrait y avoir au minimum pour une égalité réelle, deux fois plus d'enseignants, de médecins, d'aides soignants, d'infirmiers, de juges, de policiers, de gendarmes, de matériel...

A titre de comparaison : ville de Bordeaux 220.000 hab et 1200 policiers et Mayotte 265.000 hab et 238 policiers.

L'État alloue aux communes une dotation globale de fonctionnement de 136 euros/hab à Mayotte contre 440 euros/hab à la Réunion et 410 euros/hab en Martinique. Et, nous avons les compétences d'une Région. Donc, comment voulez-vous remplir ces missions et créer davantage de classes pour l'école primaire par exemple !!

Avec le groupe de députés insoumis, nous nous engagerons pour que les moyens alloués soient plus justes et adaptés à la réalité du département, car il est à ce jour le département le plus pauvre d'Europe !

Ces mesures issues du programme l'Avenir En Commun favorisent le développement, l'égalité et la continuité du territoire dans les outre mers, **Mayotte véritable département de la République.**

2/ POUR ERADIQUER LA PAUVRETE :

S'il y a bien un fléau sur Mayotte qui est source de nombreux problèmes, c'est la pauvreté. A Mayotte, c'est 84% la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Nous devons lutter ensemble pour éradiquer la pauvreté sur l'île.

Pour la gratuité des services mutualisés pour les besoins vitaux

L'Avenir En Commun promet la gratuité des premiers mètres cubes d'eau et kilowatt/heure nécessaire à toute personne pour ses besoins vitaux ainsi qu'un retour de la gestion publique des biens communs (Eau, santé, énergies, déchets,...).

Pour un droit à un logement digne pour tous.

Programme national de construction de logements, 200.000/an au lieu de 80.000 actuellement.

Sur Mayotte, il faudra mener une réflexion commune et un travail conséquent pour répondre aux besoins d'un logement digne pour tous par l'aboutissement urgent du travail de cadastre et l'assurance de la protection du littoral, de la faune et de la flore. Cela passera par la construction de logements sociaux et de structures d'accueil d'urgence, la construction d'habitats alternatifs avec un programme d'auto-construction écologique encadrée avec accession à la propriété, et un programme de recherche et d'innovations sur les constructions en terre, en BTC et en bois/bambous (anti-sismique/résistant aux cyclones).

Pour un service public au service de l'intérêt général.

Objectif en plusieurs étapes : gratuité pour la scolarité, la santé, les transports scolaires, formations et la cantine.

Pour exemple, la gratuité des cantines : opérationnelles d'ici 3 à 4 ans pour tous les élèves de maternelle au lycée. Les cantines scolaires fonctionneront en coopérative par commune, travaillant avec des coopératives de producteurs locaux et respectueux de l'environnement.

Pour une plus juste répartition des richesses :

Le paradoxe de la pauvreté au vu de l'économie actuelle de Mayotte (7 à 8% de croissance et 2 Milliards de PIB à Mayotte) est signe de captations (monopoles) des richesses. Nous devons y remédier, notamment par la mise en place urgente de certaines mesures sur Mayotte comme, aucune retraite en dessous du seuil de pauvreté (1080 €) et le SMIC à 1326 € NET pour 35H (+376€) et heures supplémentaires à +25%.

Le programme l'Avenir en Commun prévoit la limitation des hauts salaires avec un écart maximum de 1 à 20 entre le plus bas et le plus haut salaire dans l'entreprise. La cotisation des Français à l'étranger s'ils payent moins d'impôts qu'en France. Lutte contre l'évasion fiscale des multinationales et des grosses fortunes.

3/ POUR LA PLANIFICATION ECOLOGIQUE – Enjeu vital pour Mayotte et la Région

La planification écologique pour une indépendance énergétique et une autosuffisance alimentaire est un enjeu pour le futur des nations. Nous voulons faire des outre-mer les territoires pilotes de cette planification écologique. Mayotte doit faire de cette planification écologique un élément central de son projet d'avenir.

Pour Préserver la richesse de Mayotte : sa terre, son lagon et ses écosystèmes (Mangroves, rivières, forêts, faune, flores terrestres et marines)

Protection et préservation de milieux et sensibilisation de la population.

Augmentation du nombre des Gardes côtiers et forestiers.

Préservation des plages et du littoral et des zones de forêt primaire (forêt humide) de toutes nouvelles constructions et cultures.

Réduire la quantité des déchets/habitant, promouvoir la valorisation des déchets et lutter contre les déchets polluants.

Pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'autonomie énergétique à partir des énergies renouvelables disponibles, terrestres et marines.

Autonomie énergétique en 2050 et transport en commun (Maritime ou terrestre). Priorité de mettre les moyens sur la recherche scientifique pour développer de nouvelles technologies plus performantes pôle d'excellence scientifique sur Mayotte). Comme par exemple, l'héliothermodynamique (centrale solaire thermique) ou l'éolien offshore.

Sensibiliser la population sur les enjeux énergétiques afin de lutter contre le gaspillage d'énergies et favoriser l'autoconsommation avec stockage.

Pour une agriculture biologique et paysanne

Pourvoyeur d'emplois, l'agriculture biologique et paysanne doit répondre à l'exigence d'une indépendance alimentaire.

Développement de centres de formation et de recherche, de la permaculture et des coopérations agricoles biologiques avec les autres pays du continent africain. Notamment le Kenya et le Botswana qui sont en avance et qui ont des centres de recherches spécialisés en permaculture tropicale.

Toutes les écoles auront une cantine gratuite avec des aliments biologiques et locaux.

Donner une bonne nourriture à nos enfants et leur apprendre à manger en fonction de la saisonnalité de l'île doit être un objectif commun la société.

Sensibiliser la population à la consommation locale et de saisonnalité, bannissons de nos habitudes alimentaires les produits de consommation importés.

Pour réserver les 200 Miles aux pêcheurs Mahorais et pour une protection de cette zone face à la pêche industrielle

Pour le renforcement des services publics et la fin des Délégations de Services Publics aux entreprises privées (eau, santé, énergie, transports, éducation)

Pour une bonne gestion du cycle de l'eau :

Il nous faut repenser la gestion du cycle de l'eau pour une bonne utilisation des ressources. La pénurie d'eau de cette année est due à un problème de gestion et d'une augmentation importante de la consommation, liée essentiellement à l'augmentation du niveau de vie ainsi qu'à un manque de planification et d'investissements.

A partir des estimations faites jusqu'en 2025, nous avons besoin d'organiser l'utilisation de l'eau présente sur l'île sans la gaspiller, comme par exemple :

- mettre dans les bâtiments publics des toilettes à eau de pluie ou des toilettes sèches ;
- mettre en œuvre la très attendue 3ème retenue collinaire ;
- favoriser les récupérations des eaux pluviales ;
- l'épuration de l'eau par les filières biologique (développement de stations de phyto-épuration comme à Barakani) ;
- la protection des rivières (séparation eau de pluie, eau usée ;
- création de stations d'épuration traitant également les eaux grises) ;
- lutte contre le gaspillage de l'eau potable.

Un lycée de la Mer, une agriculture biologique et paysanne, une indépendance énergétique, la préservation de son écosystème et des zones de pêche sont des enjeux vitaux pour Mayotte.

4/ POUR L'EMPLOI et la FORMATION

Pour Mayotte et sa jeunesse, nous devons repenser le travail sur l'île. Inspiré de sa tradition, de sa géolocalisation, de son ouverture au monde et de ses exigences futures, la formation doit répondre aux besoins futurs de l'île. Nous élargirons les offres de formations sur le territoire (dont des formations universitaires et doctorales, des filières professionnelles et techniques de pointe). Avec plus de 60% de la population âgée de moins de 25 ans et 50% des jeunes au chômage, nous devons miser sur la jeunesse et lui donner les moyens de réussir sur le territoire.

Ne pouvons-nous pas leur proposer des formations et des métiers d'avenir sur leur île?

Pour une relance de l'emploi et de la formation dans des filières tels que : l'économie de la mer, l'agriculture biologique et paysanne, la transition écologique, la santé, l'éducation et la sécurité.

Faire de Mayotte un des territoires pilotes de l'économie de la mer, en la dotant d'un lycée professionnel maritime et des formations supérieures nécessaires à ce développement. Développer les structures de formations déjà existantes pour répondre aux exigences futures et créer de nouvelles structures et filières de formations.

Développer les contrats étude/travail avec l'état pour donner aux jeunes les moyens de leur indépendance tout en valorisant l'outil travail.

Contrats coopératifs pour les chômeurs de longue durée payés au SMIC (pour des missions d'utilité publique et d'urgence écologique/sociale)

Investir sur les petites et moyennes entreprises pour augmenter la création d'emplois.
Lutte contre l'analphabétisme en français, valorisation de l'usage de l'alphabet arabe pour la transcription du shimaore/kibushi pour toucher les publics alphabétisés en alphabet arabe, cours de parentalité, cours de gestion du budget.
Soutenir l'enseignement des langues et cultures d'outre-mer pour ceux qui en font la demande, et mettre en valeur avec les populations la diversité des patrimoines culturels et linguistiques qu'apportent les outre-mer. Notamment par une prise en compte obligatoire des langues maternelles dans le premier degré et des méthodes d'apprentissage de la lecture par des techniques FLE (français langue étrangère). Il est important de relier le patrimoine de Mayotte à sa zone d'appartenance géographique (influence linguistique du swahilie/perse).

Pour donner aux jeunes les moyens de leur autonomie :

Allocation Etudes 800€ pour ne pas avoir à travailler et étudier en même temps.
Favoriser l'accès des jeunes au logement et aux droits sociaux.

Pour un plan de constructions publiques et de rénovations (écoles/collège/ lycées, PMI/UTAS/ASE, dispensaires/CHM, ...)

Il s'agit de donner aux fonctionnaires et usagers les moyens d'un service public digne.

Défense des salariés (Syndicalisme, droit de grève, lanceurs d'alerte,....)

Nous devons lutter contre les discriminations et favoriser l'accès au travail de la même manière pour tous. Nous lutterons contre le favoritisme/clientélisme, les conflits d'intérêts et les inégalités femmes-hommes.

Nous lutterons auprès des organisations syndicales pour un égal accès aux droits et la défense des salariés.

Nous lutterons contre "l'esclavagisme moderne" ou travail non déclaré et nous permettrons une régularisation du statut des travailleurs et un accompagnement de la transition de l'économie informelle vers l'économie sociale et solidaire

Pour l'abrogation de la loi Macron-EI Khomri

Pour la diminution du temps de travail et la retraite à 60 ans après 40 ans d'annuités.

5/ POUR DES SERVICES PUBLICS PERFORMANT AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Pour se donner les moyens de développer ensemble une société juste, à visage humain, équitable, démocratique et écologique nous devons nous doter de services publics performants et à la hauteur des enjeux. Cela passe par un Etat fort, central qui contrôle et assure ses missions investis sans délégation de services publics ou partenariat privé/public.

Pour assurer l'égalité et la présence de l'État

Nous sommes pour que l'Etat assure la sécurité, la santé, l'éducation, les énergies et l'application de la loi égale pour tous, sans privilèges ni juridiction spéciales que l'on soit riche ou puissant.

Nous sommes pour que l'Etat assure l'accès au droit et l'accès aux droits pour tous sans distinctions ou privilèges et sans saturation des services de la préfecture ou de justice.

Pour la fin de la corruption et des magouilles à tous les niveaux

Encadrer la sous-traitance et étendre la responsabilité juridique, sociale et écologique des donneurs d'ordre.

Lutte contre les conflits d'intérêts, monopoles, détournements et magouilles dans les marchés et affaires publiques.

Pour une sixième République et la refondation de la République avec tous les Français

Nous proposons la convocation d'une assemblée spécifiquement chargée de rédiger une nouvelle Constitution sous le contrôle des citoyens : une Assemblée constituante. Nous soumettrons à ses travaux des propositions pour une 6e République démocratique, égalitaire, instituant de nouveaux droits et imposant l'impératif écologique.

Nous proposons de créer un droit de révoquer un élu en cours de mandat, par référendum, sur demande d'une partie du corps électoral.

Instaurer le référendum d'initiative citoyenne et le droit des citoyens de proposer une loi.

Pour la justice sociale, l'égalité et la solidarité pour tous.

6/ POUR UN PROJET ÉCONOMIQUE VIABLE ET D'AVENIR POUR MAYOTTE

Mayotte est, comme beaucoup d'autres outre-mer, sous perfusion financière de la métropole. Aucun plan économique, orienté vers l'avenir, n'a à ce jour été proposé aux mahoraises et mahorais.

Pour un co-développement régional :

Faire des outre-mer des pôles régionaux de co-développement : transfert de technologie auprès des pays voisins, aide logistique et scientifique, investissements dans des établissements de formation de haut niveau (santé) bénéficiant à la fois aux étudiants ultra-marin et à ceux des pays voisins.

Garantir la continuité territoriale (desserte de service public à tarifs réglementés) et l'interconnexion régionale par de billets de transport moins coûteux (aviation, marine).

Rejoindre les coopérations régionales dans une démarche de co-développement écologique, social et de progrès humain : l'Afrique australe et l'océan Indien pour Mayotte et la Réunion. Deux portes ouvertes de la France sur le monde : avec l'une vers l'océan Indien et l'autre vers l'Afrique.

Construire des points d'appuis des combats écologiques d'intérêt universel : appui aux populations de l'océan Indien menacées par la montée des eaux ; défense des fonds marins contre la prédation pétrolière et gazière ; et la pêche industrielle. Derniers exemple, les accords signés d'exploitation de pétrole et gaz entre certains pays (Chine, USA, UK, Afrique du Sud, Australie, Qatar, Pays-Bas, Iran, ...) et les Comores ou Madagascar. On est en droit de se demander quelles en seront les impacts écologiques et économiques dans la région?

Pour engager un plan pluriannuel d'investissement et de développement des services publics (transports, éducation, santé, logement, culture)

Pour favoriser un développement économique endogène en rupture avec le modèle actuel d'économie de comptoir

Libérer Mayotte de la féodalité économique, des monopoles privés et de la captation de la richesse par la rente en développant des circuits de distribution publics et la production en coopératives.

Protéger Mayotte contre tout plan visant à diminuer les cotisations sociales et patronales.

Protéger les économies locales par un bouclier douanier : préserver l'octroi de mer et renforcer la protection commerciale des productions locales (taxe kilométrique pour promouvoir les productions locales, privilégier les importations à faible empreinte écologique, préférence commerciale pour les produits d'outre-mer en métropole et en Europe, partenariats commerciaux équilibrés avec les voisins régionaux)

Nous sommes contre la mise en place d'une "zone franche". Cette "zone franche" a pour objectif de donner des avantages fiscaux aux entreprises, particulièrement aux grosses, qui seront financés par les impôts des plus pauvres ; c'est donc une augmentation claire des inégalités à laquelle nous nous opposons.

Mobiliser l'argent pour financer les petites et moyennes entreprises et la création d'emploi.

Atteindre l'autosuffisance alimentaire en soutenant le développement d'une agriculture écologique et paysanne tel que la permaculture et les filières de transformation agro-alimentaire locales.

Développer l'économie sociale et solidaire et garantir son accès au financement et au marché public.

Développer l'accès aux microcrédits.

Encadrer le développement des activités liées à l'économie collaborative pour préserver le caractère de partage et d'utilité sociale contre la privatisation, l'évasion fiscale, la concurrence déloyale et stopper l'ubérisation des activités

Développer le tourisme écologique et responsable.

Pour mettre fin au pillage économique de la Nation et définancieriser l'économie réelle

Créer un pôle public bancaire notamment par la socialisation de banques généralistes, en vue de financer les entreprises et de mener une politique du crédit sur critères sociaux et écologiques

Accorder une licence bancaire à la Banque publique d'investissement dans son ensemble (groupe Bpifrance) pour lui permettre de se financer auprès de la Banque centrale

Financer l'escompte des PME à taux zéro par le pôle financier public

Réserver l'avantage fiscal de l'assurance-vie aux fonds investis en France

Créer un fonds de solidarité inter-entreprises pour mutualiser la contribution sociale entre toutes les entreprises et les groupes pour soulager les PME et assurer la solidarité financière entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Il sera financé grâce à une contribution des entreprises selon un barème progressif.

CONCLUSION : LE VERITABLE ENJEU DE CETTE ELECTION pour Mayotte comme pour le reste des Français, c'est de faire le choix entre laisser un chèque en blanc à l'entreprise de recyclage LR-PS-MODEM dirigée par le Président MACRON, en élisant des députés qui s'accommoderont de ce système en essayant de grappiller des miettes pour Mayotte ou bien voter pour les candidats Insoumis porteur de l'Avenir en commun **pour la défense de l'intérêt général et un écosystème vivable !**

Pour Mayotte le vote sans issue FN comme le vote soumis de LR ou PS ne résoudra rien, **il faut rejoindre la majorité de députés insoumis d'outre-mer où La France Insoumise est arrivée en tête dans de nombreuses circonscriptions.**

Dans 451 circonscriptions la France Insoumise sera au deuxième tour, et **il faut 289 députés pour gouverner. Mayotte peut y prendre sa part, ensemble nous serons la Force du Peuple**, face aux puissants et à leurs privilèges.

Un avenir meilleur est possible, à nous les jours heureux.

Pour nous rejoindre et participer aux travaux des insoumis de Mayotte, vous pouvez nous contacter via

Mail : MayotteavecJLM2017@yahoo.fr

ou via notre page Facebook : Mayotte Insoumise législatives 2017